



SENIORS À DOMICILE EN PERTE D'AUTONOMIE

Données et outils pour les repérer et les accompagner

Des idées à partager #4 DÉCEMBRE 2024

SENIOR

PERSONNE ÂGÉE DE 60 ANS OU PLUS

En 2020, les seniors représentent **29% de la population d'Occitanie**. Cette part est de 26% en France Métropolitaine. Si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, ils seront **33% en Occitanie en 2030**.

Part des seniors dans la population



À DOMICILE

En 2020, la quasi-totalité d'entre eux **vivaient à domicile** soit 1,7 million de personnes. 1 senior à domicile sur 4 fait face à une ou plusieurs limitations fonctionnelles : physique (17%), sensorielle (11%) ou cognitive (6%).

L'ÉTUDE DE L'INSEE OCCITANIE



EN PERTE D'AUTONOMIE

Les seniors sont considérés en perte d'autonomie quand ils connaissent des difficultés quotidiennes qui vont au-delà d'un certain seuil de limitations fonctionnelles ou de restrictions d'activité. **8%, soit 141 000 seniors sont en perte d'autonomie en Occitanie en 2021**. Les femmes sont plus concernées que les hommes, cette perte d'autonomie augmente fortement avec l'âge.

QUELLES AIDES ?

La quasi-totalité des personnes en perte d'autonomie reçoivent une aide :

- **90 % d'entre elles sont aidées par leur entourage** (conjoint, parent, enfant, ami, etc.) ;
- **95 % bénéficient de l'aide de professionnels** (infirmier, aide-ménagère...), **d'appui technique** (cane, déambulateur, fauteuil roulant, lit médicalisé...) ou encore **d'aménagements dans leur logement** (barre d'appui, douche adaptée, porte élargie...) ;
- **86% cumulent les deux.**



Afin de mener une politique de proximité ciblée en matière de prévention, **la Carsat Languedoc-Roussillon** a mis en œuvre un Observatoire sur les situations de fragilité élargi à l'interrégime. L'observatoire est co-piloté et alimenté par les acteurs de la protection sanitaire et sociale que sont **l'assurance retraite (Cnav), l'assurance maladie (Cnam) et la Mutualité sociale agricole (MSA)**. Les données territorialisées sont recueillies par l'ensemble des observatoires régionaux offrant ainsi une cartographie à l'échelle nationale.

L'observatoire s'adresse à l'ARS, aux conseils départementaux, aux Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) et plus largement à tous les acteurs qui ont l'usage de ces données et de ces diagnostics.

Il permet d'identifier les territoires où les populations sont à plus grand risque de fragilité sanitaire & socio-économique. Grâce à ce repérage, les décideurs peuvent notamment cibler des actions collectives de prévention ou implanter des structures d'hébergement comme des résidences autonomie ou des lieux de vie collectifs.

L'observatoire se décline en :

- Un **Système d'information géographique (SIG)**, dont les données anonymisées sont, pour l'essentiel, en accès libre ;
- Des **portraits de territoire** personnalisés et clés en main, déclinables à différentes échelles géographiques, de l'arrondissement jusqu'à la région ;
- Un **atlas national** des situations de fragilité.

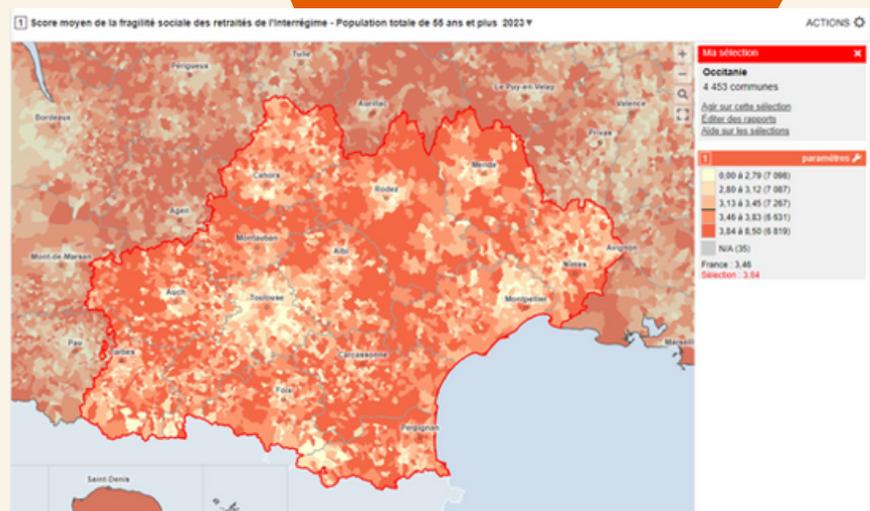
Un indicateur composite permet de déterminer le nombre de retraités qui ont des risques de fragilité sociale sur un territoire donné. Il repose sur trois facteurs de risque pondérés :

- le risque lié à l'âge, la perte d'autonomie est plus courante à partir de 80 ans ;
- le bénéfice d'une pension de réversion qui traduit l'isolement social ;
- l'exonération de la CSG pour les retraités dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 12 230 euros (en 2024 pour une personne seule).

À NOTER

Le SIG permet de :

- + superposer plusieurs indicateurs
- + charger ses propres données pour les croiser avec celles de l'observatoire



L'OBSERVATOIRE DES SITUATIONS DE FRAGILITÉS

LES GUIDES DE PRISE EN MAIN



« Aller-vers »

une expérimentation de la Carsat Languedoc-Roussillon pour repérer et prendre en charge les seniors socialement isolés



En 2020, en Occitanie, 32% des personnes se sentaient seules fréquemment et 14% tous les jours ou presque (données Petits Frères des Pauvres et Observatoire des fragilités Carsat LR). **L'expérimentation "Aller-vers les personnes âgées isolées"** est née de ce constat.

L'isolement social accélère la perte d'autonomie en raison notamment du non-recours aux aides et aux soins qui peut en résulter. Lutter contre l'isolement social est un enjeu éthique et de santé publique.

OBJECTIFS

- **identifier les acteurs** qui peuvent faire le repérage des personnes isolées et les partenaires qui sont à même de les accompagner ;
- **mettre en synergie ces acteurs** pour obtenir une coordination fluide et rapide entre les étapes de repérage et d'accompagnement ;
- **construire avec ces acteurs les outils** qui permettent de repérer les seniors en situation d'isolement social.

DURÉE ET TERRITOIRE

- En cours, depuis mars 2023 ;
- 6 territoires urbains et ruraux, de 5000 à 15 000 habitants, du Gard et de l'Hérault.



L'expérimentation est concluante tant sur les résultats obtenus que sur l'intérêt manifesté par les acteurs impliqués.

Les acteurs identifiés :

- pour le repérage : des bailleurs sociaux, des services d'aide à domicile, des porteurs de projet d'actions collectives de prévention ;
- pour la prise en charge : les associations Petits frères des pauvres et Monalisa, des CCAS, des centres sociaux.

Un kit d'outils a été construit avec les acteurs mobilisés. Il comprend :

- un questionnaire qui vise à repérer les situations d'isolement et qui évalue le degré d'urgence de l'accompagnement ;
- des fiches méthodologiques, de liaison et de recueil de consentement de la personne concernée ;
- un annuaire des acteurs qui détaille les missions de chacun et répertorie les contacts.

PREMIERS RÉSULTATS

Entre mars et mai 2024, 39 questionnaires ont été complétés et 79% des personnes repérées isolées ont été immédiatement prises en charge.

A Clermont l'Hérault, un des territoires d'expérimentation, le CCAS a pris le relais sur son territoire pour coordonner et pérenniser cette action. Il a réuni 15 acteurs locaux qui oeuvrent ensemble à repérer et accompagner les personnes âgées isolées.

La Carsat Languedoc-Roussillon travaille en parallèle au développement d'une démarche commune avec les conseils départementaux et les CFPPA de l'Aude, du Gard et de l'Hérault pour harmoniser leurs actions respectives de repérage et d'accompagnement de ce public.